

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	28 (1982)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Entre rêve et besoin... : la Maison de la musique
<b>Autor:</b>	Maire, Frédéric
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848349">https://doi.org/10.5169/seals-848349</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Les jeunes en question

*Il y a jeunesse et jeunesse. D'aucunes font des prouesses, telle Erika Hess, les uns démolissent, cassent comme à Zurich, Berne et Bâle, voire Lausanne. Les autres construisent, ne manifestent pas et veulent réaliser une œuvre. Or, hélas : un même dénominateur commun : l'argent. Pour ceux qui détruisent, les assurances, les municipalités payent, mais pour ceux qui veulent réaliser un rêve, il est bien difficile d'en trouver. A Neuchâtel, une bande sympathique de jeunes gens a beaucoup d'ambition. Elle rêve de créer la Maison de la Musique. Mais voilà, où trouver l'argent ? A cet égard, il nous a paru intéressant de publier l'article de l'un d'entre eux terriblement motivé pour la réalisation de ce projet. Pourquoi n'y aurait-il pas parmi les lecteurs du M.S. un mécène-mélomane ? Souhaitons-le !*

(Réd.)

## Entre rêve et besoin... La Maison de la Musique

Les 11, 12 et 13 décembre derniers se déroula à Neuchâtel une importante manifestation musicale : le « Festival pour une Maison de la Musique ». Plus de 2 000 personnes se rendirent au Pavillon des Sports de Neuchâtel (PANESPO) pour écouter une vingtaine de groupes de jazz, Rock, Folk, chanson, musique classique et de recherche. Suisses, Français, Anglais, Américains, les musiciens se succéderent pendant trois jours dans une salle complètement transformée : une large scène, 900 chaises, des draps, des immenses tentures prêtées par la télévision, des décors d'opéra du Grand Théâtre de Genève...

Le spectateur fut accueilli dans un véritable navire musical, agréable à l'œil et à l'oreille. Il pénétra au sein d'une fête où, en plus de la musique, il trouva à boire, à manger, des stands de disques, de maquillage, et une exposition sur le projet d'une « Maison de la Musique ». Car ce festival un peu fou, qui voulait abattre les barrières musicales, fut entièrement organisé par le « Comité pour la promotion d'une Maison de la Musique à Neuchâtel », aidé de septante camarades. Ce comité se fonda en juin 1980, regroupant onze jeunes de 25 ans environ, venus de divers horizons juridique, scientifique, économique ou technique, unis par la passion pour la musique. Ce groupe décida de promouvoir la création d'un centre où toutes les musiques pourraient s'exprimer, où l'on pourrait non seulement écouter, mais aussi parler et comprendre la musique.

En plus de ce désir, le comité voulut faire face à la désastreuse condition de la musique à Neuchâtel : deux salles de concert, la première, lieu de culte, est interdite à la musique moderne et un tiers de la salle est acoustiquement invivable ; la deuxième, un peu salle de cinéma, est presque réduite au

silence, de par le voisinage de l'hôpital. De plus, il n'existe nulle part en ville des locaux de répétitions, et les musiciens jouent alors dans des sous-sols d'H.L.M. ou, comme un orchestre classique, s'en vont à Lausanne. Un vénérable bâtiment, de propriété de la commune et abandonné depuis plusieurs années, convenait parfaitement au projet : la Salle des Conférences, à l'avenue de la Gare, qui fut longtemps un haut lieu de la culture neuchâteloise. On y vit, entre autres Arthur Rubinstein, Clara Haskil et Yehudi Menuhin. Mais, hélas, cette salle à l'acoustique excellente se dégrade lentement.

Pensant qu'il était regrettable de perdre une pareille occasion de redorer le blason culturel de la ville, le comité soutenu par quatre-vingts personnalités ou organismes culturels, déposa en avril 1981 un « avant-projet de création d'une Maison de la Musique » à l'Hôtel communal. Dès lors, les activités du comité s'amplifièrent : contacts serrés avec la ville, organisation du festival pour faire connaître au public le projet, et réalisation du projet définitif, appuyé par des devis et des plans précis d'architectes.

Une salle polymorphe, capable de recevoir aussi bien un orchestre de chambre qu'un accordéoniste ou un groupe rock, grâce à un jeu d'éclairages, de gradins, de rideaux et de caissons acoustiques mobiles. Sa capacité de 600 places pourrait se réduire à volonté. Une scène « décentralisable », de nombreux locaux de répétition, un studio d'enregistrement, feraient de cet édifice un véritable centre de rencontre entre mélomanes et musiciens, entre paroles et musique.

Une société coopérative chapeautera des groupes de travail qui garderont intact le désir d'accueillir tous les sons. La « Maison » organisera des concerts, des cocktails musicaux, des expositions, des soirées dansantes, et louera la salle à quiconque voudra l'utiliser ; cela permettra de rentabiliser la machine.

Mais voilà, il faudrait que la commune débourse 500 000 F pour assainir le bâtiment, les autres 500 000 nécessaires à l'aménagement et à l'équipement restant à la charge du comité. Le plan financier prévoit une location de 2 à 3 000 F par mois payés à la ville, qui, à long terme, récupérerait ainsi sa mise.

Un seul point d'interrogation subsiste encore, mais il est de taille : l'assentiment du Conseil communal et ensuite du Conseil général, car la ville désire vendre la Salle des Conférences à une entreprise étrangère, ce qui amènerait de l'argent et la création de 130 emplois dans la région, qui en a largement besoin. Pourtant, le comité se demande si le Conseil communal ne pourrait pas mettre ces bureaux ailleurs que dans une salle de musique qu'il faudrait démolir, et permettre ainsi à l'économie et à la culture de mieux se porter à Neuchâtel. Rappelons aussi que ces derniers mois, la ville a voté un crédit de 21 millions pour un centre sportif

(nécessaire). Mais est-ce que la musique n'aurait pas droit, elle aussi, à ses 500 000 francs ?

Pour terminer, rappelons une phrase tirée du « Monde de la Musique », qui, dès le début, guida les projets du Comité : « Nous avons rêvé de vous donner l'envie de 10 000 musiques. De tous temps, de tous pays. D'éclairer, raconter, explorer celles que vous aimez. Et de vous faire découvrir toutes celles que vous pourriez aimer... ».

Comité pour la promotion  
d'une Maison de la Musique  
à Neuchâtel  
Case postale 860  
2001 Neuchâtel

Au nom du comité  
Frédéric Maire

### Atlas de la Suisse : Succès de vente bien plus grand qu'aux Etats-Unis

L'atlas de la Suisse — 97 planches, 400 cartes — édité entre 1965 et 1978 est un grand succès de librairie si on compare les ventes avec celles de l'atlas américain. Il s'en est vendu en Suisse 6 000 exemplaires, tandis qu'aux Etats-Unis le nouvel atlas américain n'a été vendu qu'à 7 000 exemplaires. Les 8 000 autres atlas de l'édition américaine ont été distribués aux bibliothèques. L'intérêt de la population suisse pour la géographie et la topographie du pays est donc grand. L'atlas de la Suisse, dont la 2<sup>e</sup> édition (mise à jour) a commencé à sortir de presse, coûte 540 F.S. Une planche revient à F.S. 8,50. Le professeur Ernst Spiess, qui dirige l'Institut de cartographie de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, a expliqué que la réédition comprendra des cartes qui ne figuraient pas dans la première édition. De nouveaux thèmes seront présentés.

La première édition a été réalisée à l'aide de 150 collaborateurs sous la direction du professeur Edouard Imhof, le prédécesseur de M. Spiess. Pour les 13 premières planches rééditées (50 cartes), on a engagé 13 collaborateurs externes et utilisé un système graphique avec machine à dessiner automatiques. Il a aussi fallu 5 traducteurs et 2 cartographes.